

2025

**FONDS
RÉGIONS ET
RURALITÉ**

**RAPPORT ANNUEL
D'ACTIVITÉS**

www.mrcjardinsdenapierville.ca
info@mrcjdn.ca

 **MRC**
Jardins-de-Napierville



MISE EN CONTEXTE

Le Fonds Régions et Ruralité est en vigueur depuis le 1er avril 2020. Il est doté d'une enveloppe totalisant près de 1,3 G\$ pour la durée du partenariat 2020-2024 : Pour des municipalités et des régions encore plus fortes.

Le FRR se décline en quatre volets :

- Volet 1 : Soutien au rayonnement des régions, en continuité avec le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) (2016-2020).
- Volet 2 – Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC, en continuité avec le Fonds de développement des territoires (FDT) (2015-2020). Ce volet vise à soutenir les MRC et les organismes ayant compétence de MRC dans leur mission de développement local et régional.
- Volet 3 – Projets « Signature innovation » des MRC.
- Volet 4 – Soutien à la vitalisation et à la coopération intermunicipale.

LE FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ, VOLET 2

FRR Volet 2 - Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC

Les MRC peuvent affecter les sommes reçues notamment aux objets suivants :

- la réalisation de leurs mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire;
- le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- la promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- la mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique ou environnemental;
- l'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement avec des ministères ou organismes du gouvernement et, le cas échéant, d'autres partenaires;
- le soutien au développement rural.





QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT LOCAL?

Le développement local et régional est un ensemble de processus entrepris par des acteurs locaux et régionaux afin de se donner les moyens de répondre aux besoins et aux aspirations de leur milieu. « La notion de développement indique qu'il s'agit d'un processus de transformation se déroulant dans le temps et non d'un état statique; il y a ici l'idée d'un mouvement, d'un changement dans sa dimension temporelle » (DSP Montérégie). « Le développement régional vise la prospérité des individus et des lieux » (Joanis, Martin, St-Cerny).

LES PRIORITÉS D'INTERVENTIONS 2025

Développement environnemental et gestion du territoire

- Mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement révisé;
- Réalisation du Plan de développement de la zone agricole;
- Mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles;
- Révision du Schéma de couverture de risque incendie;
- Gestion des ressources en eau;
- Adaptation aux changements climatiques;
- Acquisition de connaissances sur les boisés;
- Offrir une expertise en foresterie et en environnement;
- Développement, harmonisation et promotion du réseau cyclable des Jardins-de-Napierville.

Développement économique

- Attraction de nouvelles entreprises et démarrage et expansion d'entreprises;
- Planification et soutien à la relève;
- Développement agro-touristique et promotion du Circuit du paysan;
- Organisation de la Semaine des grandes cultures et horticoles;
- Soutien à la commercialisation de produits locaux et à l'achat local;
- Formation aux entreprises;
- Place aux jeunes (contrer l'exode des jeunes, création d'entreprises).
- Pôle d'excellence en lutte intégrée (PELI)
- Démarrage et expansion d'entreprises

LES PRIORITÉS D'INTERVENTIONS 2025

Développement social

- Mise en œuvre des politiques familiales et Municipalité Amie des Aînés (MADA), régionale et locales et des démarches Stratégie jeunesse en milieu municipal (SJMM) et Municipalité Amie des Enfants (MAE);
- Réalisation de la politique de développement social avec en priorités le soutien aux initiatives et partage d'expertise en matière de sécurité alimentaire, de logement social et de réussite éducative;
- Soutien aux initiatives et partage de l'expertise en matière de loisirs.

Développement culturel

- Mise en œuvre de la Politique culturelle et du patrimoine 2020-2025;
- Promotion de l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Montérégie (CALQ);
- Gestion de l'entente dans le cadre du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine bâti (PSMMPI).

BILAN PAR PRIORITÉ

Développement économique

Secteur bioalimentaire | 9 231 \$

Cette entente a pour objectif de soutenir la mise en oeuvre de la Stratégie bioalimentaire Montérégie et la promotion régionale La Montérégie, Le Garde-Manger du Québec en concordance avec les priorités régionales de développement du secteur bioalimentaire.

Table de concertation régionale de la Montérégie | 20 759 \$

La TCRM réunit les douze MRC et l'agglomération de Longueuil autour d'enjeux propres à la Montérégie. Elle collabore avec les ministères et organismes régionaux pour faire avancer les priorités de développement régional.

Développement de la forêt | 4 800 \$

Cette entente a pour objectif de mieux répondre aux défis que représente le développement durable du milieu forestier en Montérégie.

Entente économie main d'oeuvre | 3 788 \$

Assurer la convergence et la complémentarité des actions des différents partenaires par le soutien à la réalisation d'initiatives et d'activités visant à favoriser, à court et à moyen terme, le développement économique et la gestion de la main-d'oeuvre en Montérégie.

Arterre | 10 283 \$

Cette entente a pour objectif de faciliter l'accès à la terre pour la relève agricole afin de maintenir le dynamisme agricole de la Montérégie par l'embauche et le partage d'agents de maillage.

Développement environnemental et gestion du territoire

ALUS | 5 000 \$

Participation au programme de bourses et paiements annuels aux agriculteurs pour la création et l'entretien de projets de biodiversité sur leurs Terres.

Réseau multifonctionnel | 5 000 \$

Cette entente permet de soutenir la réalisation d'actions visant la structuration, le développement et la valorisation des réseaux multifonctionnels de la Montérégie.

Brossage du puits - Saint-Jacques-le-Mineur | 40 000 \$

La municipalité a procédé à l'entretien du puits no.1.

Îlot de fraîcheur- Ste-Clotilde | 20 000 \$

Projet d'aménagement d'un îlot de fraîcheur dans un parc afin d'y installer une pergola ainsi que des arbres afin de lutter contre la chaleur.

BILAN PAR PRIORITÉ

Développement social

Soutien à la mission de Concertation Horizon | 25 000 \$

La mission de Concertation Horizon est d'accroître la capacité d'action collective des acteurs qui favorise l'amélioration des conditions de vie dans le territoire couvert par les 5 MRCs participantes de la Montérégie-Ouest et à positionner le développement social et la réussite éducative comme vecteurs de développement des communautés.

Stratégie jeunesse et salon | 28 885 \$

Cette entente avec le Secrétariat des aînés vise à soutenir l'embauche d'une ressource humaine afin de coordonner la mise en oeuvre et le suivi des plans d'action MADA dans la MRC.

Réfection du Centre récréatif - Village et Canton de Hemmingford | 120 000\$

Améliorations du service des loisirs en permettant l'accessibilité à des infrastructures récréatives et sportives modernes et de qualité.

Parc rue Boire - Napierville | 20 000 \$

Améliorations du service des loisirs en permettant l'accessibilité à des infrastructures récréatives et sportives modernes et de qualité.

Aménagement d'un site de glissade, d'un terrain de soccer et d'un sentier piétonnier-Saint-Édouard | 71 299\$

Améliorations du service des loisirs en permettant l'accessibilité à des infrastructures récréatives et sportives modernes et de qualité.

Aménagement de jeux d'eau- Saint-Rémi | 100 000\$

Améliorations du service des loisirs en permettant l'accessibilité à des infrastructures récréatives et sportives modernes et de qualité.

Développement culturel

Entente avec le Conseil des arts et des lettres du Québec | 5 000 \$

Cette entente a pour objectif de stimuler la création artistique et littéraire en Montérégie et de contribuer à leur développement et à leur diffusion.

BILAN FINANCIER

Fonctionnement de la MRC | 370 846 \$

Gestion de l'entente | 20 000 \$

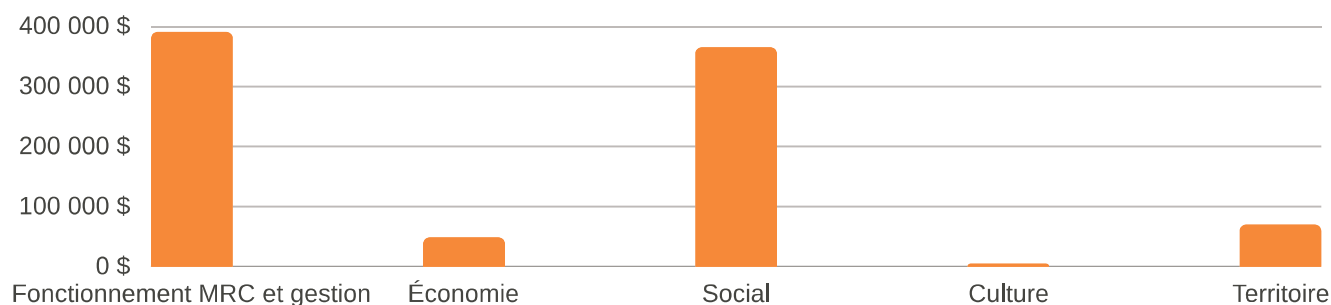
Les frais de fonctionnement sont reliés à la réalisation des mandats de planification de l'aménagement et du développement, au soutien des municipalités locales en expertise professionnelle, à la mobilisation des communautés et au soutien à la réalisation de projets structurants ainsi qu'à l'établissement, ou financement et à la mise en œuvre d'ententes sectorielles. Cela se traduit par la mise en œuvre du Schéma d'aménagement et de développement révisé, la réalisation du plan de développement de la zone agricole, l'établissement de la stratégie bioalimentaire et la mobilisation du milieu et la réalisation de projets reliés aux aînés et aux familles ainsi qu'à la culture.

Montant disponible

Résiduel enveloppes 2020-2024	879 891\$ \$
Total disponible	879 891\$ \$

Montants engagés par priorité

Développement économique	48 861\$ \$
Développement environnemental et gestion du territoire	70 000 \$
Développement social	365 184 \$
Développement culturel	5 000 \$
Fonctionnement de la MRC et gestion de l'entente	390 846 \$
Total	879 891\$



BILAN FINANCIER

Bénéficiaire

Montant

Total

879 891 \$

CONCLUSION

Cap vers l'avenir

L'année 2025 marque un tournant important pour la MRC des Jardins-de-Napierville, qui a su mettre à profit le soutien du Fonds régions et ruralité – Volet 2 afin de déployer des initiatives structurantes répondant aux besoins et aspirations de sa communauté. Grâce à une planification rigoureuse et à une gestion responsable, la MRC a favorisé une mobilisation concertée de l'ensemble des acteurs locaux, permettant de consolider le développement économique, social, culturel et environnemental de son territoire.

Les investissements réalisés au cours de cet exercice témoignent d'une volonté claire de stimuler l'innovation, d'appuyer le milieu municipal et d'assurer la vitalité des collectivités, tout en s'adaptant aux nouveaux défis. Que ce soit par l'appui à la relève, la modernisation d'infrastructures ou la promotion de la cohésion sociale, chaque action posée a généré des retombées positives démontrant l'importance stratégique du FRR pour le développement régional.

En s'appuyant sur les acquis de 2025, la MRC entend poursuivre son engagement vers l'excellence, la résilience et la prospérité partagée. Les orientations mises en œuvre cette année forment une base solide pour aborder l'avenir avec confiance et ambition, au bénéfice des citoyennes et citoyens des Jardins-de-Napierville.





Photographie: Cassandra Harvey

11 MUNICIPALITÉS, UNE GRANDE COMMUNAUTÉ